

■ PerfecTIC

Description générale

TITRE

La conférence de presse

OBJECTIFS

Objectifs d'enseignement

- Démontrer les différences entre les idéologies politiques
- Démontrer le principe de division des pouvoirs
- Expliquer le régime parlementaire canadien
- Présenter les relations existant entre les médias et les politiciens

Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître les différentes idéologies politiques et les mettre en application
- Comprendre et appliquer le principe de division des pouvoirs
- Se familiariser avec l'actualité politique
- Connaître le fonctionnement du régime parlementaire canadien
- Décrire les relations entre les médias et les politiciens

RÉSUMÉ

Dans le cadre d'un des cours portant sur la politique canadienne ou québécoise, les étudiants participent à une simulation en ligne permettant de mettre en pratique certains concepts vus en classe (parlementarisme, gouvernement responsable, démocratie, idéologies, médias, etc.). Il s'agit d'un jeu



de rôle virtuel où ils personnifient des politiciens ou journalistes interagissant ensemble sur un forum de discussion.

Plus spécifiquement, les étudiants jouent le rôle de députés, de ministres et de journalistes participant à des conférences de presse, en posant des questions ou en répondant, selon le cas. Le tout se fait en ligne et en dehors des heures de classe. Des consignes d'évaluation sont également fournies.

Nous recommandons que l'enseignant utilise les forums de discussion de la plateforme Moodle qui est disponible dans presque tous les cégeps. Il doit demander un espace dans cette plateforme à son conseiller pédagogique TIC, et y configurer des forums pour faire l'activité. Ce dernier pourra aussi l'aider à cet effet. Voici une [page d'instructions sur les forums](#) développée par la corporation DECclic. Si l'enseignant ne veut pas utiliser Moodle, il peut utiliser un site de forum sur le web. Un site de forum populaire est [phpBB](#) (en anglais).

DURÉE

La simulation dure de trois à quatre heures, réparties en deux moments au courant de la session, et l'enseignant y consacre de une à deux heures par semaine.

HABILITÉS TECHNOLOGIQUES REQUISES

Pour l'enseignant et pour les élèves

- Connaissances informatiques de base

MATÉRIEL REQUIS

Pour l'enseignant et pour les élèves

- Accès à Internet

AVANTAGES LIÉS À L'UTILISATION DES TIC

Pour l'enseignant

L'utilisation d'un environnement virtuel pour procéder à des simulations permet de libérer du temps en classe, mais également de mieux voir l'évolution des apprentissages des étudiants, puisque cet environnement laisse des traces. Ainsi, l'enseignant peut mieux détecter les difficultés, au besoin, et ainsi procéder aux interventions appropriées. Cela lui permet de se positionner comme accompagnateur des étudiants et place ceux-ci au cœur des apprentissages.



Pour les élèves

L'environnement virtuel, utilisant une approche asynchrone, permet aux étudiants de prendre le temps nécessaire pour effectuer une recherche documentaire de qualité et facilite la participation des plus timides. De plus, il favorise la collaboration entre les étudiants, en mettant à leur disposition une plateforme pour échanger entre eux.

Comme dans le cas de l'enseignant, les étudiants peuvent voir le travail effectué par leurs collègues grâce aux traces laissées, ce qui facilite pour eux aussi la gestion des travaux d'équipe.

Finalement, la simulation permet de mettre en pratique différentes notions politiques, en plus d'être en contact avec l'actualité politique.

PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE PRÉALABLE

Pour l'enseignant

Explication du régime parlementaire, et des médias en tant qu'acteurs politiques.

Pour les élèves

- Faire les lectures recommandées par l'enseignant
- Prendre des notes personnelles en classe
- Poser des questions à l'enseignant au besoin
- Procéder à une recherche documentaire sur le thème choisi

PRÉPARATION TECHNIQUE PRÉALABLE

Pour l'enseignant

- Configurer un forum de discussion public ou privé (forum d'équipe) dans la plateforme Moodle ou dans un site de forum en ligne comme [phpBB](#)
- Fournir l'adresse web (le URL) de l'espace Moodle ou du site de forum en ligne et s'assurer que les étudiants y ont accès à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe

Pour les élèves

- Avoir un accès Internet pour accéder aux forums de discussion
- Savoir comment rédiger leurs commentaires dans les forums de discussion



Déroulement pas à pas

ÉTAPE 1

(± 15 minutes)

Création des partis politiques

Au début de la session, lors de l'explication de la présente activité, l'enseignant divise le groupe-cours en trois : deux partis politiques de force égale et un groupe constitué de journalistes. Plus spécifiquement, il décide d'abord si la simulation en sera une de politique provinciale ou fédérale, puis répartit aléatoirement le groupe-cours entre les deux principaux partis politiques représentés à la Chambre des communes ou à l'Assemblée nationale, selon le cas, le tiers du groupe-cours restant représentant alors les journalistes.

ÉTAPE 2

(± 30 minutes)

Attribution des rôles et publication du calendrier

Ensuite, les joueurs se font attribuer aléatoirement un poste de ministre, de porte-parole ou de journaliste, selon le scénario retenu (politique fédérale ou politique provinciale) – voir l'annexe 1. Il faut s'assurer que chaque ministre a son homologue de l'opposition.

Selon le nombre d'étudiants dans le groupe, certains ministères pourraient ne pas être attirés ou être scindés en deux, selon le cas. De plus, afin de simplifier la simulation, il n'y a pas de poste de chef de parti.

C'est aussi à cette étape que l'enseignant publie un calendrier de la session indiquant clairement à quelles dates les diverses interventions des étudiants seront exigées. Voir l'annexe 2.



ÉTAPE 3

En continu tout au long de la session

L'enseignant consacre de 1 à 2 heures chaque semaine à cette activité.

L'étudiant jouant le rôle de politicien (ministre ou porte-parole) consacre de 2 à 3 heures à la rédaction de son énoncé, puis environ 1 heure à rédiger les réponses. Le tout pour un total de 3 à 4 heures.

L'étudiant jouant le rôle de journaliste consacre de 1,5 à 2 heures pour rédiger les questions, et ce, à deux reprises au courant de la session, pour un total de 3 à 4 heures.

Chaque semaine, un ministre et son homologue porte-parole doivent publier un énoncé de prise de position sur un même enjeu de politique publique, puis deux journalistes doivent leur poser des questions. Ainsi, un ministre et un porte-parole ne participent qu'une seule fois à la conférence de presse, tandis que chaque journaliste y participe à deux reprises.

Dépôt des énoncés

Les énoncés des ministres et des porte-paroles doivent décrire clairement une action publique qui devrait être mise de l'avant par le gouvernement, en démontrant également en quoi cette action correspond à l'idéologie du parti. Le ministre et le porte-parole doivent donc se concerter afin de choisir le même thème (avec des prises de position différentes, évidemment). De plus, chaque énoncé doit inclure deux statistiques pertinentes et bien utilisées en lien avec le sujet, de même que leur source. L'énoncé comporte de 240 à 480 mots et il est publié sur le forum de discussion.

Questions des journalistes

Au maximum une semaine après que les deux énoncés soient publiés, deux journalistes posent des questions au ministre et au porte-parole sur ces prises de position. Concrètement, chaque journaliste pose un total de 4 questions (2 au ministre et 2 au porte-parole), les questions servant à approfondir la compréhension des propositions des politiciens ou à faire ressortir des contradictions ou imprécisions de ceux-ci. Les questions se rédigent en 60 à 120 mots chacune. De plus, l'une de ces questions, au choix, doit inclure une statistique pertinente et sa référence. Les journalistes posent toutes leurs questions en un seul bloc et ils les publient sur le forum de discussion.

Réponses des politiciens

Au maximum trois jours ouvrables après que les questions ont été posées, les politiciens doivent y répondre. Pour ce faire, ils écrivent leurs réponses sur le forum de discussion. Chaque réponse comprend entre 50 et 120 mots.

Quelques précisions

Afin de simplifier le calendrier, l'enseignant peut, à titre d'exemple, exiger que les énoncés soient publiés chaque lundi, les questions les lundis d'après et les réponses les jeudis suivants.



Évidemment, chaque intervention doit respecter le langage parlementaire ou journalistique, selon le cas.

Voir l'annexe 3 pour les grilles d'évaluation.

Pour plus de renseignements

AUTEUR

Mathieu Bélanger

Établissement : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Adresse électronique : mathieu.belanger@collanaud.qc.ca

RÉFÉRENCES

ANCTIL, Dave, et Benoît DUBREUIL (2008). *Introduction à la science politique : Idées, concepts et régimes*, Anjou, Les éditions CEC.

BOUDREAU, Philippe, et Claude PERRON (2011). *Lexique de science politique*, 3^e édition, Montréal, Chenelière éducation.

PAINCHAUD, Marcel (2007). *Introduction à la vie politique*, 2^e édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière éducation.

SHIVELY, W. Phillips, et Jules-Pascal VENNE (2008). *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, 3^e édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



Rôles à attribuer aux étudiants

POLITICIENS POUR LA POLITIQUE FÉDÉRALE :

- Ministre/Porte-parole des Finances et Président du Conseil du trésor
- Ministre/Porte-parole de la Justice et de la Sécurité publique
- Ministre/Porte-parole de la Défense nationale
- Ministre/Porte-parole de l'Industrie et des Travaux publics
- Ministre/Porte-parole des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et du Commerce international
- Ministre/Porte-parole de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
- Ministre/Porte-parole de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, des Pêches et des Océans
- Ministre/Porte-parole du Patrimoine canadien et des Langues officielles
- Ministre/Porte-parole des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
- Ministre/Porte-parole de la Santé et de l'Environnement
- Ministre/Porte-parole des Ressources humaines et du Développement des compétences
- Ministre/Porte-parole des Affaires autochtones
- Ministre/Porte-parole des Ressources naturelles
- Ministre/Porte-parole des Affaires intergouvernementales
- Ministre/Porte-parole de la Condition féminine

POLITICIENS POUR LA POLITIQUE PROVINCIALE :

- Ministre/Porte-parole des Finances et du Revenu et Président du Conseil du trésor
- Ministre/Porte-parole de la Justice et de la Sécurité publique
- Ministre/Porte-parole de la Santé et des Services sociaux
- Ministre/Porte-parole de l'Éducation, du Loisir et du Sport



- Ministre/Porte-parole du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministre/Porte-parole des Transports
- Ministre/Porte-parole du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministre/Porte-parole de l'Immigration, des Communautés culturelles et des Affaires autochtones
- Ministre/Porte-parole des Relations internationales et responsable de la Francophonie
- Ministre/Porte-parole des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministre/Porte-parole du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministre/Porte-parole des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministre/Porte-parole de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministre/Porte-parole du Tourisme, de la Culture et des Communications
- Ministre/Porte-parole de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

JOURNALISTES :

Les journalistes, eux, représentent tous le même « média » et sont donc en égalité les uns avec les autres.



Exemple de calendrier

SEMAINE DE PUBLICATION DE L'ÉNONCÉ	MINISTRE ET PORTE-PAROLE [INDIQUEZ LES NOMS DES ÉTUDIANTS CONCERNÉS]	SEMAINE POUR PUBLIER LES QUESTIONS	JOURNALISTES [INDIQUEZ LES NOMS DES ÉTUDIANTS CONCERNÉS]	SEMAINE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS	MINISTRE ET PORTE-PAROLE [INDIQUEZ LES NOMS DES ÉTUDIANTS CONCERNÉS]
3 [insérez dates exactes]	Ministre #1 Porte-parole #1	4 [insérez dates exactes]	#1 et #2	4 [insérez dates exactes]	Ministre #1 Porte-parole #1
4 [insérez dates exactes]	Ministre #2 Porte-parole #2	5 [insérez dates exactes]	#3 et #4	5 [insérez dates exactes]	Ministre #2 Porte-parole #2
5 [insérez dates exactes]	Ministre #3 Porte-parole #3	6 [insérez dates exactes]	#5 et #6	6 [insérez dates exactes]	Ministre #3 Porte-parole #3
6 [insérez dates exactes]	Ministre #4 Porte-parole #4	7 [insérez dates exactes]	#7 et #8	7 [insérez dates exactes]	Ministre #4 Porte-parole #4
7 [insérez dates exactes]	Ministre #5 Porte-parole #5	8 [insérez dates exactes]	#9 et #10	8 [insérez dates exactes]	Ministre #5 Porte-parole #5
8 [insérez dates exactes]	Ministre #6 Porte-parole #6	9 [insérez dates exactes]	#1 et #2	9 [insérez dates exactes]	Ministre #6 Porte-parole #6
9 [insérez dates exactes]	Ministre #7 Porte-parole #7	10 [insérez dates exactes]	#3 et #4	10 [insérez dates exactes]	Ministre #7 Porte-parole #7
10 [insérez dates exactes]	Ministre #8 Porte-parole #8	11 [insérez dates exactes]	#5 et #6	11 [insérez dates exactes]	Ministre #8 Porte-parole #8
11 [insérez dates exactes]	Ministre #9 Porte-parole #9	12 [insérez dates exactes]	#7 et #8	12 [insérez dates exactes]	Ministre #9 Porte-parole #9
12 [insérez dates exactes]	Ministre #10 Porte-parole #10	13 [insérez dates exactes]	#9 et #10	13 [insérez dates exactes]	Ministre #10 Porte-parole #10

Évidemment, ce calendrier est présenté à titre indicatif seulement. L'enseignant doit ajuster les semaines de participation en fonction des autres éléments composant son calendrier de session (notamment les examens et le nombre d'étudiants inscrits au cours).



Grilles d'évaluation

L'évaluation se fait sur une base individuelle en fonction des grilles de correction suivantes :

Évaluation d'un ministre ou d'un porte-parole

1) L'énoncé de l'étudiant :	
a. Expose clairement la politique publique à mettre en place :	/25
b. Présente une politique réaliste :	/12
c. Est fidèle à l'idéologie du parti :	/10
d. Respecte le langage parlementaire :	/02
e. Utilise deux statistiques pertinentes :	/12
f. Respect des consignes :	/02
g. Pénalité liée au français :	/-05
2) L'étudiant répond à toutes les questions et ses réponses :	
3) Sont pertinentes pour les questions posées :	/15
a. Démonstrent une maîtrise du dossier :	
/12	
b. Sont fidèles à l'idéologie du parti :	/06
c. Respectent le langage parlementaire :	/02
d. Respect des consignes :	/02
e. Pénalité liée au français :	/-05
Total :	/100



Évaluation d'un journaliste

1) Première conférence de presse	
a. Les questions permettent de préciser et compléter l'information :	/15
b. Les questions démontrent une maîtrise du dossier :	/15
c. Les questions sont claires :	/10
d. Une statistique est utilisée de façon pertinente :	/06
e. L'éthique et le langage journalistique sont respectés :	/02
f. Les consignes sont respectées :	
/02	
g. Pénalité liée au français :	/-05
2) Deuxième conférence de presse	
a. Les questions permettent de préciser et compléter l'information :	/15
b. Les questions démontrent une maîtrise du dossier :	/15
c. Les questions sont claires :	/10
d. Une statistique est utilisée de façon pertinente :	/06
e. L'éthique et le langage journalistique sont respectés :	/02
f. Les consignes sont respectées :	
/02	
g. Pénalité liée au français :	/-05
Total :	/100

